



Site Natura 2000

« Etang et forêt de Mittersheim, Cornée de Ketzing »

ZSC : FR4100220



Comité de pilotage – le 11 décembre 2018 à la mairie de Mittersheim



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional





Ordre du jour

- **Présentation de la partie 2 du DocOb**
- **Proposition de validation de cette partie 2 du DocOb**
- **Bilan des actions menées sur ce site Natura 2000**
- **Perspectives d'actions pour 2019**
- **Présentation du label RAMSAR et de son périmètre d'extension par la DREAL Grand Est**
- **Questions diverses**



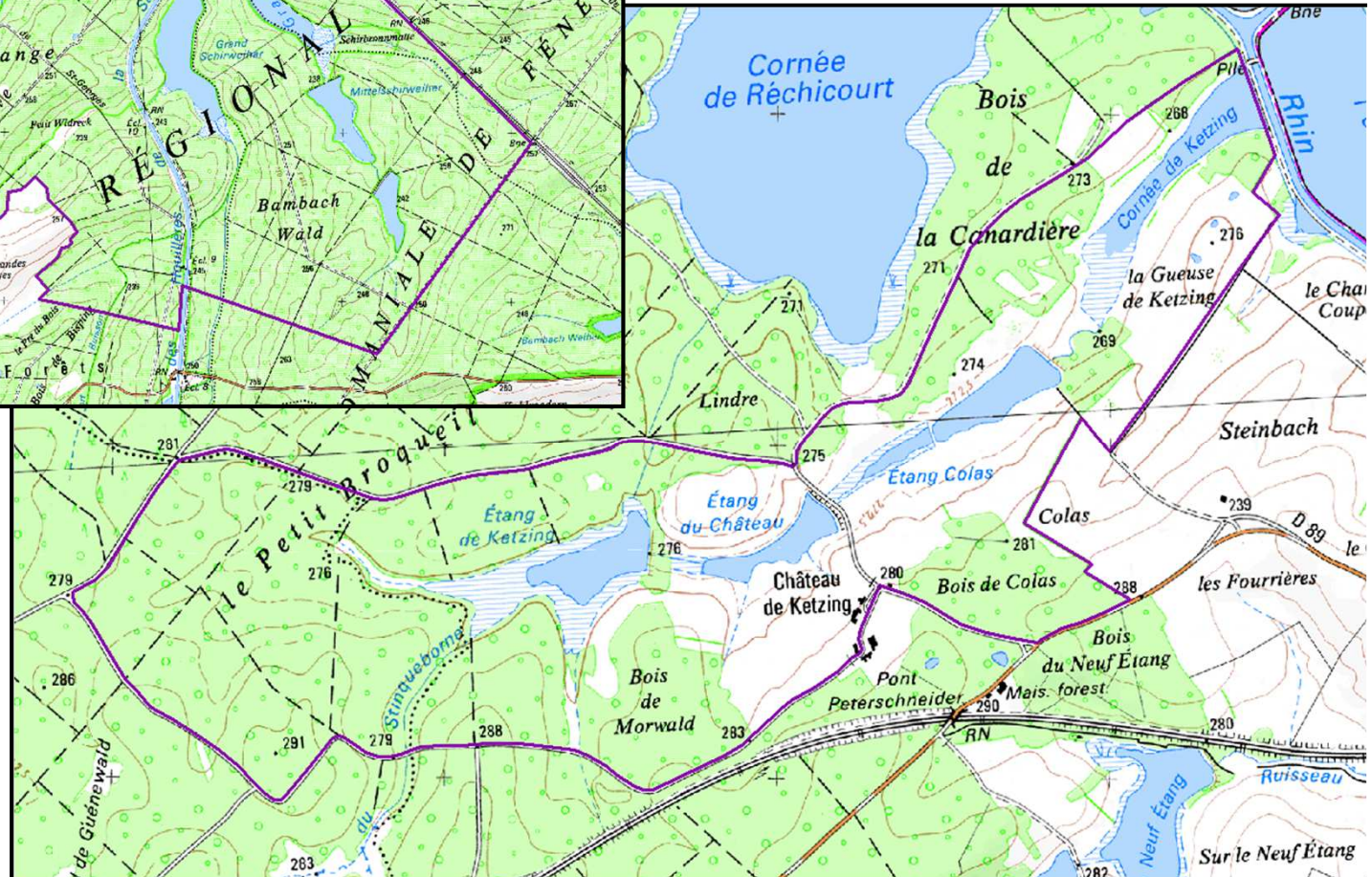
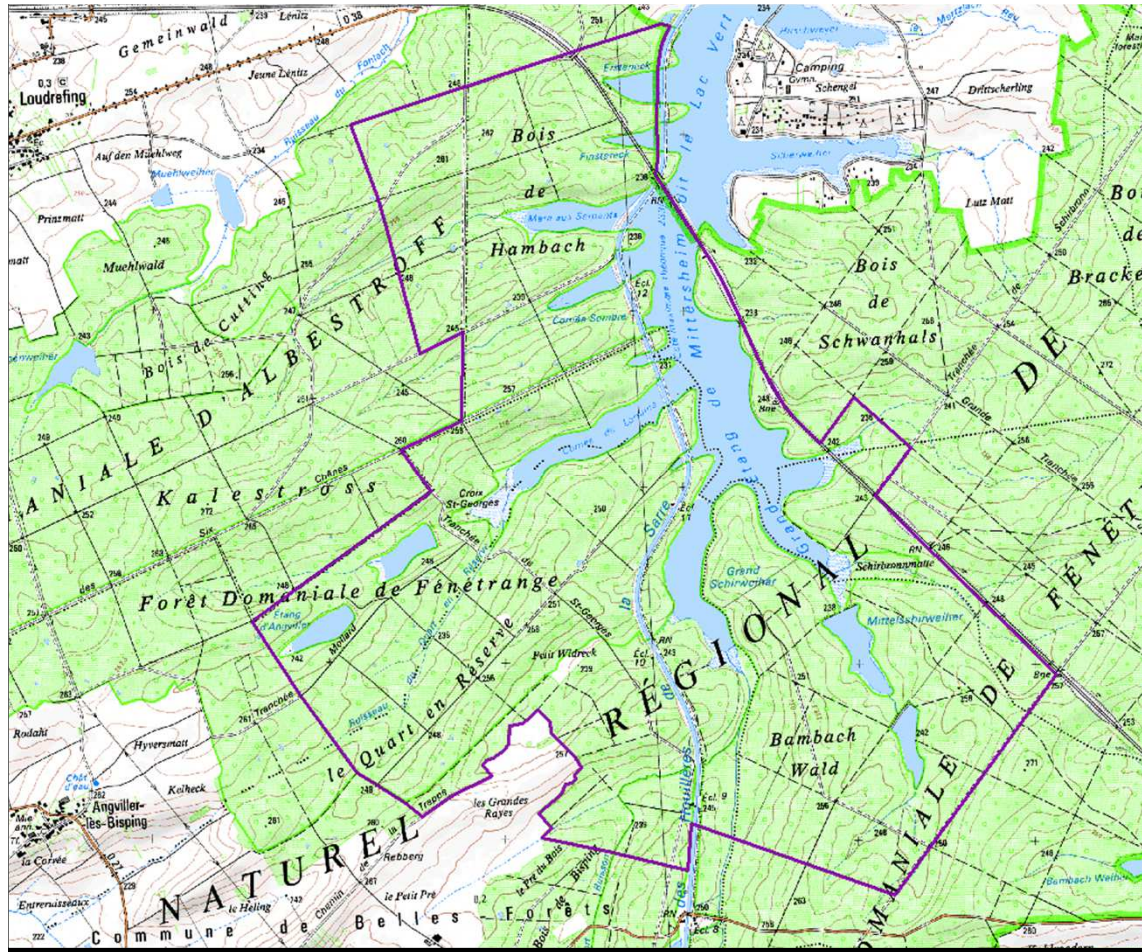


Ordre du jour

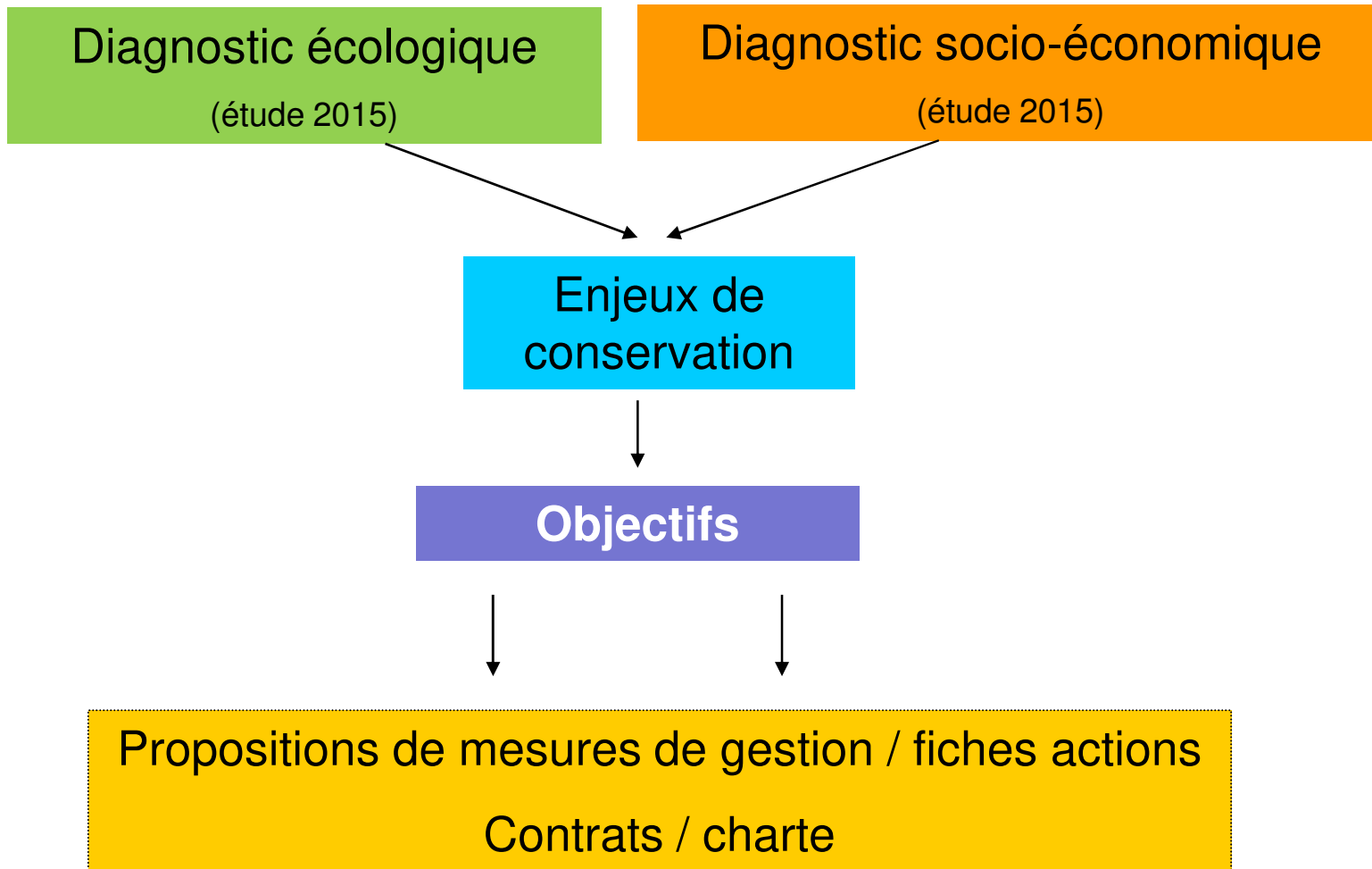
- **Présentation de la partie 2 du DocOb**
- **Proposition de validation de cette partie 2 du DocOb**
- **Bilan des actions menées sur ce site Natura 2000**
- **Perspectives d'actions pour 2019**
- **Présentation du label RAMSAR et de son périmètre d'extension par la DREAL Grand Est**
- **Questions diverses**



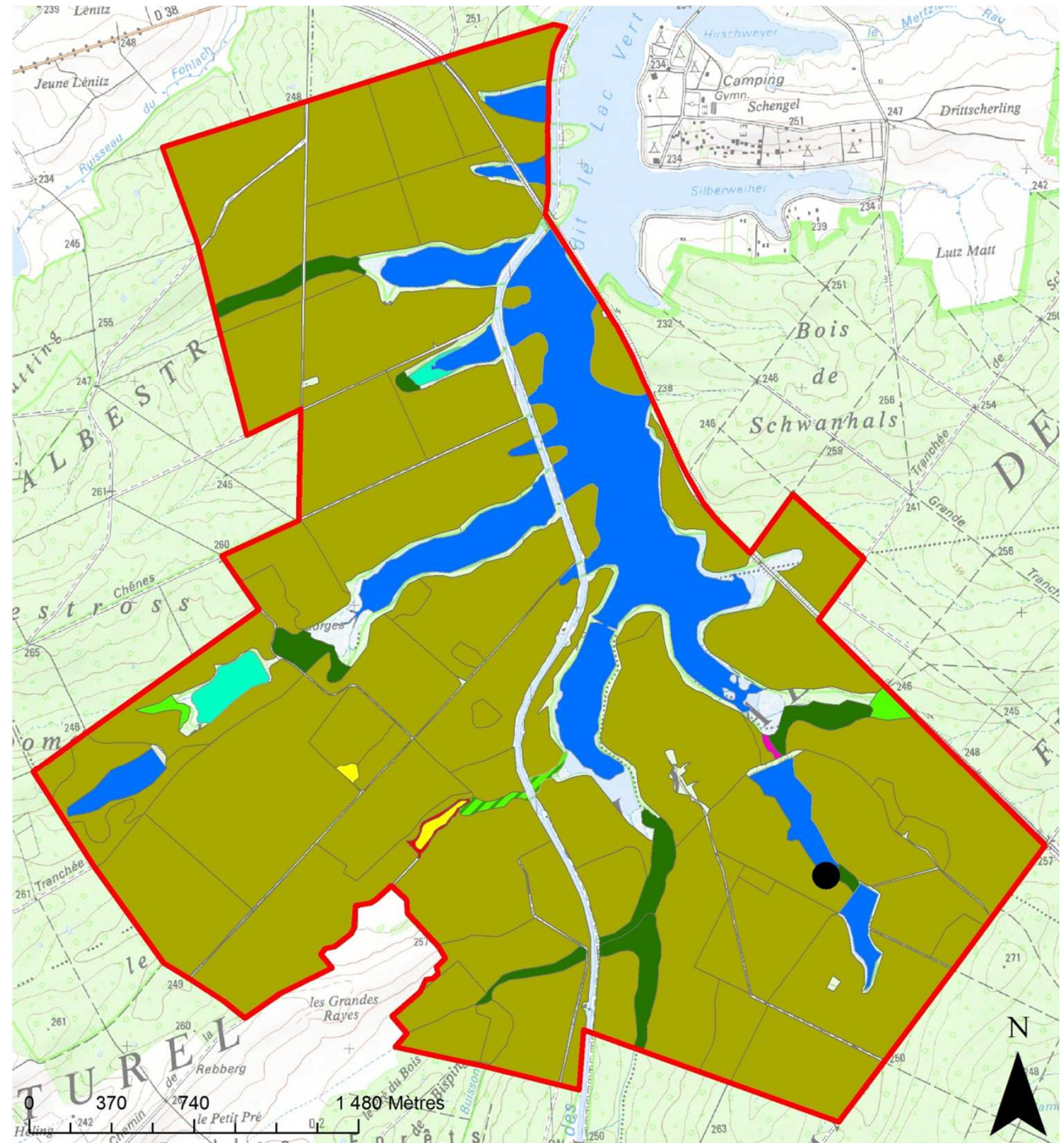
Le site Natura 2000



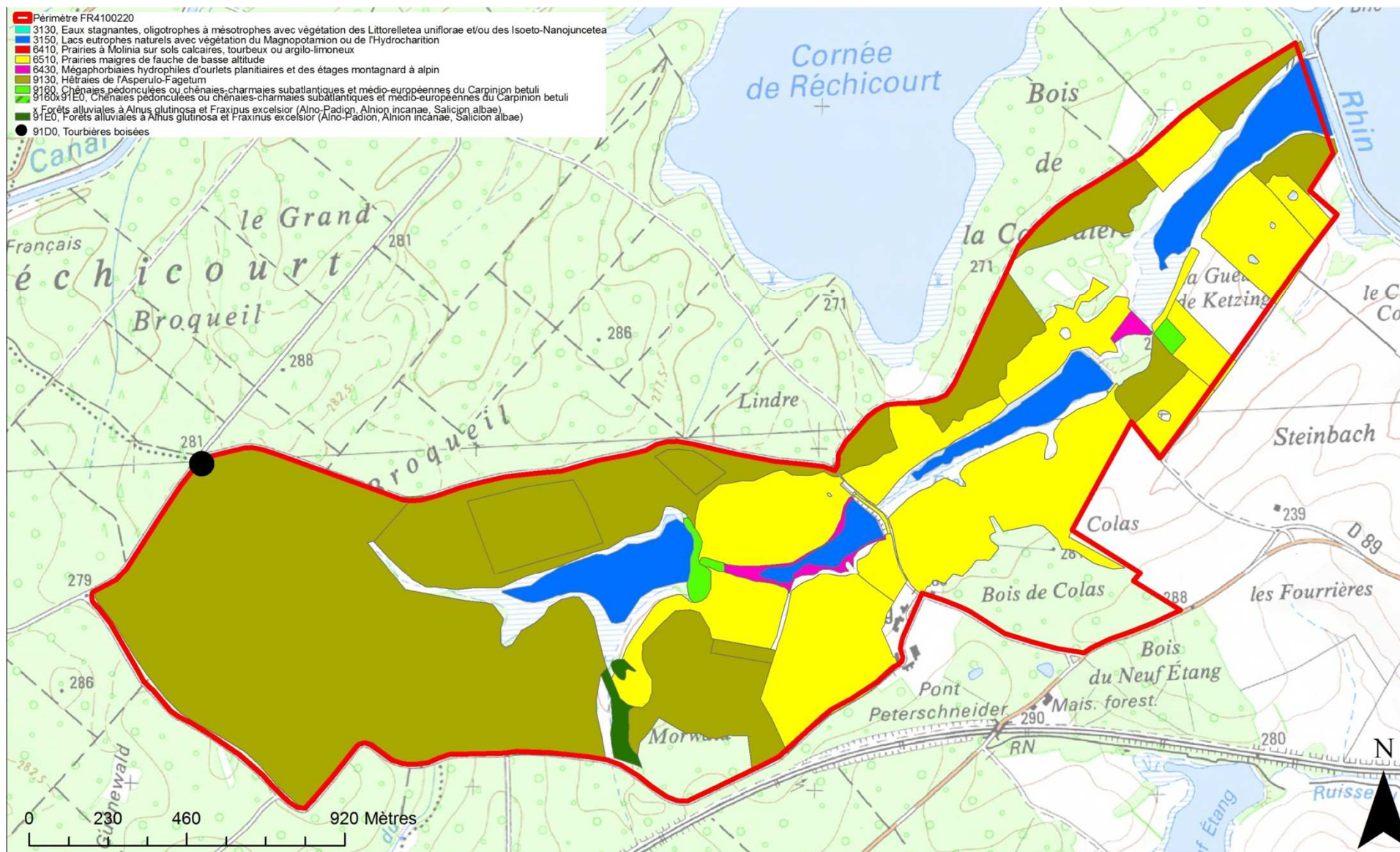
Constitution d'un DocOb



L'entité « Nord »



L'entité « Sud »





© Andreas Meyer

xandre Teynie





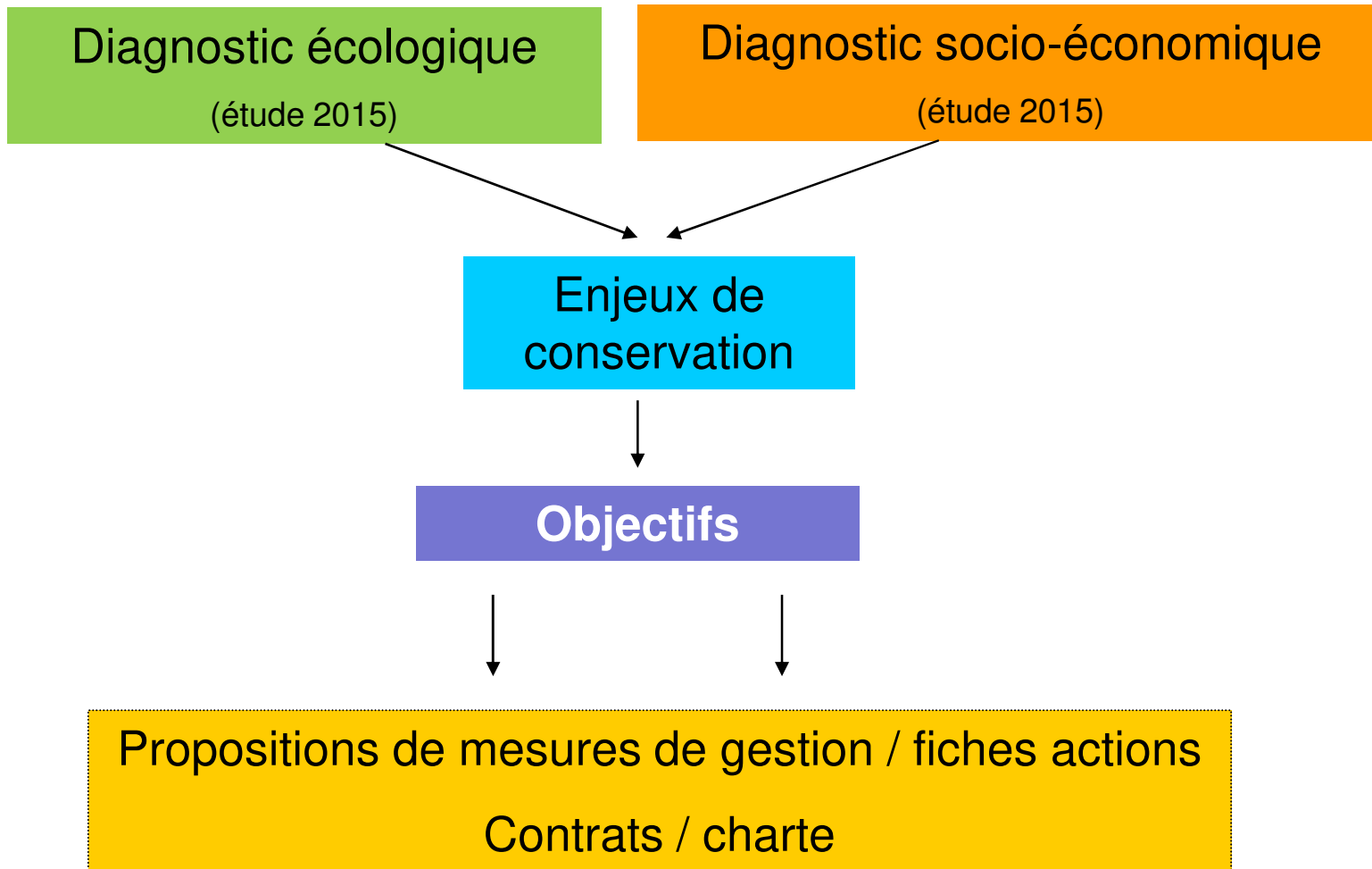
© Tom Merigan

© Didier Collin - www.oiseaux.net





Constitution d'un DocOb



Enjeux de conservation

Enjeu écologique :

Maintenir et améliorer
l'état de conservation des
habitats et des espèces
sur le site Natura 2000

Enjeu socio- économique :

Développer les
pratiques économiques
et de loisirs compatibles
avec la préservation de
la biodiversité

Enjeu territorial : Agir en concertation pour la préservation de ces espèces et la réussite du programme Natura 2000

Objectifs

- Maintenir une **gestion forestière** qui concilie rentabilité économique et richesses biologiques
- Maintenir et développer une **pisciculture extensive** qui préserve la biodiversité des étangs
- Maintenir et développer une **gestion extensive des prairies**
- Encourager les **loisirs** ne portant pas atteinte aux milieux et à la quiétude des espèces
- Sensibiliser et former les **acteurs du territoire** pour une appropriation des enjeux de la biodiversité
- Suivre et évaluer **l'état de conservation** des habitats et des espèces.

Fiches actions



Forêt



Milieus humides

Animation



Milieus agricoles



Espèces d'intérêts

Fiches actions

Des actions sur le milieu forestier :

GH 1

Préserver et restaurer les zones humides forestières et leur fonctionnalité

GH 2

Maintenir et développer le vieux bois en forêt

**

GH 3

Diversifier les peuplements forestiers

*

GH 4

Adapter les phases de récoltes et de régénération à la préservation de la biodiversité

**

GH 5

Maintenir un équilibre forêt-gibier

*

Fiches actions

Des actions sur le milieu humide :

GH 6

Préserver les milieux aquatiques par une gestion piscicole et de loisirs adaptée

**

GH 7

Préserver et entretenir les habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire d'un étang

Fiches actions

Des actions sur le milieu agricole :

GH 8

Gérer extensivement les prairies par fauche ou pâturage

GH 9

Reconvertir les cultures en prairies

**

GH 10

Créer et entretenir des bandes refuge

GH 11

Restaurer et entretenir les milieux herbacés embroussaillés

**

GH 12

Elaboration et animation d'un projet agro-environnemental

GH 13

Créer, restaurer et entretenir les mares prairiales

**

Fiches actions

Des actions plus générales sur le site :

GH 14

Maintenir, développer et entretenir les corridors écologiques et les éléments fixes du paysage

**

GH 15

Lutter contre les espèces animales ou végétales indésirables et invasives

*

GH 16

Favoriser la quiétude des espèces remarquables

**

Fiches actions

Des actions d'animation générale du site :

AN 1

Animation du territoire et mise en œuvre la politique Natura 2000

AN 2

Suivi de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire (animales et végétales) et cartographie des habitats naturels

**

AN 3

Mise en conformité des documents de gestion et de planification avec les objectifs du DOCOB, Information ou accompagnement dans le cadre des EIN

**



Ordre du jour

- **Présentation de la partie 2 du DocOb**
- **Proposition de validation de cette partie 2 du DocOb**
- **Bilan des actions menées sur ce site Natura 2000**
- **Perspectives d'actions pour 2019**
- **Présentation du label RAMSAR et de son périmètre d'extension par la DREAL Grand Est**
- **Questions diverses**





Ordre du jour

- **Présentation de la partie 2 du DocOb**
- **Proposition de validation de cette partie 2 du DocOb**
- **Bilan des actions menées sur ce site Natura 2000**
- **Perspectives d'actions pour 2019**
- **Présentation du label RAMSAR et de son périmètre d'extension par la DREAL Grand Est**
- **Questions diverses**

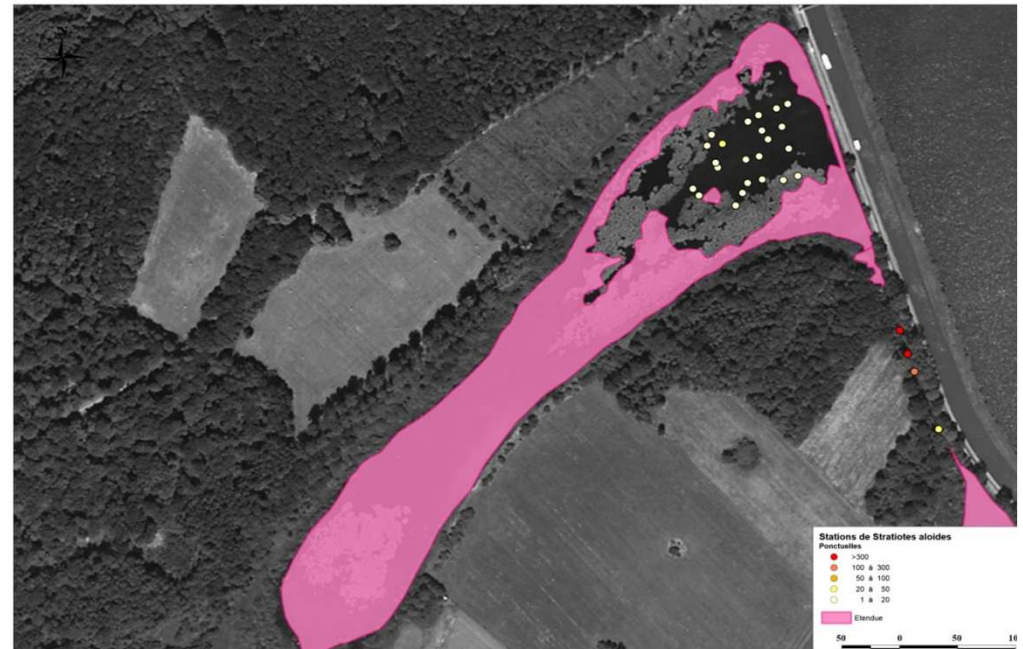


Chantier expérimental de gestion d'une plante envahissante

GH 15



ETUDE DE L'ESPÈCE STRATIOTES AL
CORNÉE DE F



AVANT



GH 13

Chantier « école » de
réouverture d'une mare
prairiale : 2016 et 2017

**Mare du Domaine
de Ketzling**

APRES



AVANT



GH 13

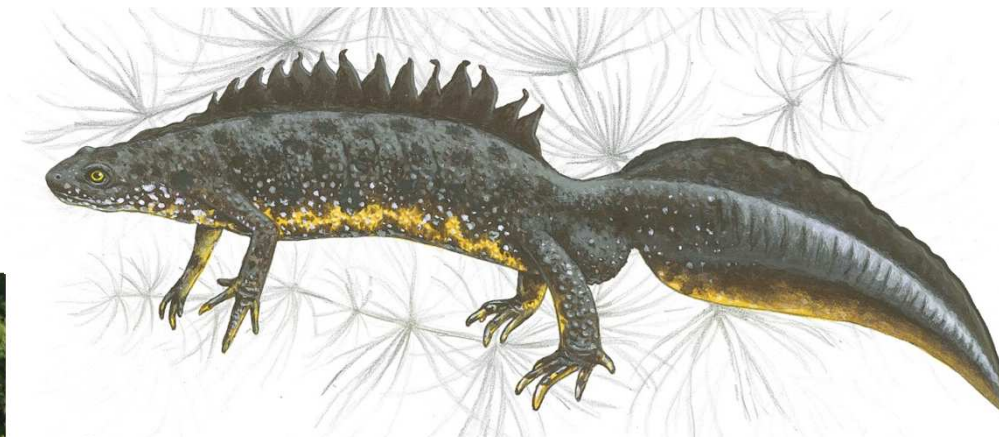
Chantier « école » de réouverture d'une mare prairiale : 2017 et 2018

Mare de M. Malgras

APRES



Animation Grand Public :
A la découverte des
espèces de mares



Programme de
restauration des mares en
Zone Est

GH 13



Les mares disparaissent progressivement par abandon de leurs usages traditionnels et, avec elles, tout un cortège d'espèces rares ou menacées (tritons, rainettes, libellules...).

**PARTICULIERS, AGRICULTEURS
CRÉEZ UNE MARE
SUR VOTRE TERRAIN !**

Votre secteur mosellan a été identifié comme prioritaire pour la reconquête des mares de prairies.



Le Parc naturel régional de Lorraine vous apporte son soutien technique et financier pour la création et la restauration de mares à haute valeur écologique.

En effet, les mares ont plusieurs intérêts : réservoir de biodiversité, abreuvement du bétail, intérêt cynégétique, outil pédagogique, lutte contre les incendies...

Contacts

Aurélie TOUSSAINT
Tél : 03 83 84 25 13
aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com

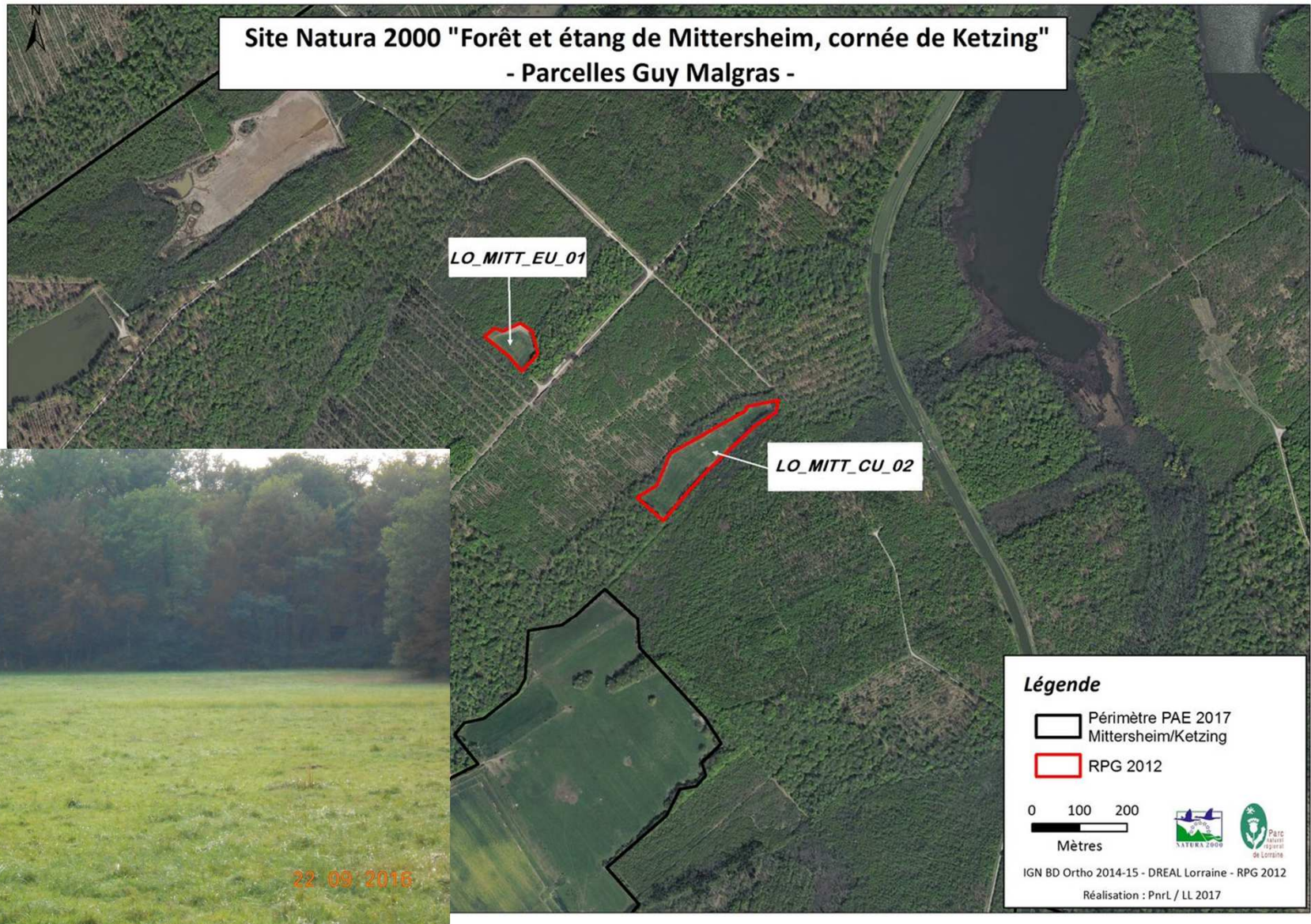
Claire MALARY / Lucille ROBILLOT
Tél : 03 83 84 25 35
claire.malary@pnr-lorraine.com
lucille.robilot@pnr-lorraine.com



Une autre vie s'invente ici
www.pnr-lorraine.com

Contrat agricole sur deux parcelles d'intérêt communautaire

GH 8



Veille sur les projets : AN 3


Etude des incidences Natura 2000



GH 14



GH 13



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Une autre vision de la loi

Départ
Le 19 AVR. 2018
N° chrono. 0123

Pont-à-Mousson, le 19 AVR. 2018

Monsieur Didier MARTIN
Préfet de la Moselle
9 place de la Préfecture
57000 METZ

GH 6

Dossier suivi par : Laure LEBRAUD
Chargée de mission Natura 2000
☎ 03.83.84.25.24 - laure.lebraud@pnr-lorraine.com

Objet : Règlement particulier de police de plaisance sur le plan d'eau de l'étang réservoir de Gondrexange.

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez sollicité afin d'émettre un avis sur le projet d'arrêté préfectoral modificatif du RPP de l'étang réservoir de Gondrexange avec notamment la possibilité d'utiliser des barques à moteur électrique.

J'attire votre attention sur la présence de zones de quiétude essentielles à la vie, au repos, à la reproduction et même parfois à la survie de nombreuses espèces d'oiseaux fragiles et patrimoniaux comme la Grue cendrée, la Rousserolle turdoïde, ou encore le Héron pourpré. En outre, le dérangement des espèces lié aux accès facilités sur des zones de quiétude peut également impacter les populations animales présentes sur des sites déjà mis en protection comme la Cornée de Ketzling inscrite au titre de Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation FR4102001 "Etang et forêt de Mittershaim, cornée de Ketzling").

Ayant pris connaissance du courrier de la LPO Grand Est avec laquelle je suis en parfait accord, je me permets d'insister sur ses préconisations, en l'occurrence :


- l'exclusion de toute navigation (à moteur ou à rame) sur la cornée du Rohrweiher (ou au moins dans les zones de roseillères), la cornée des Loups, la Grande cornée des Chevaux, la Petite cornée des Chevaux et la cornée du Houillon zone nord-ouest ;
- la compensation du dérangement sur l'étang principal par la protection renforcée (absence de toute navigation) sur la cornée de Ketzling et le sud de la cornée de Réchicourt.

Enfin, une information précise et une sensibilisation appropriée devront être apportées à l'ensemble des usagers afin de faciliter la prise en compte de ce nouveau règlement. Mes agents sont à votre disposition si vous souhaitez être accompagné lors de la phase de sensibilisation des usagers.

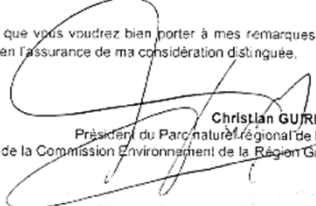
En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à mes remarques, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Maison du Parc
Log : Acozels
Rue de la B.P. 23
54700 PONT-A-MOUSSEON
Cedex
☎ 03 83 84 25 24
parc-naturel@pnr-lorraine.com
03 83 84 25 24
www.pnr-lorraine.com

f y+ g+



Christian GUJRLINGER,
Président du Parc naturel régional de Lorraine,
Président de la Commission Environnement de la Région Grand Est.



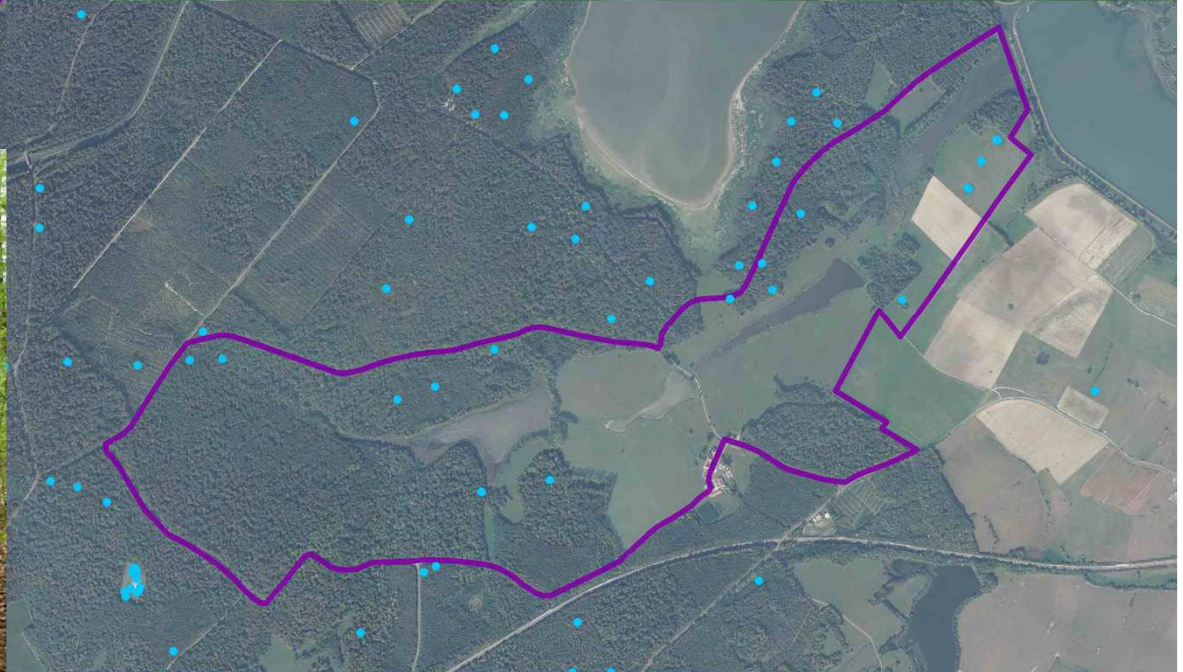
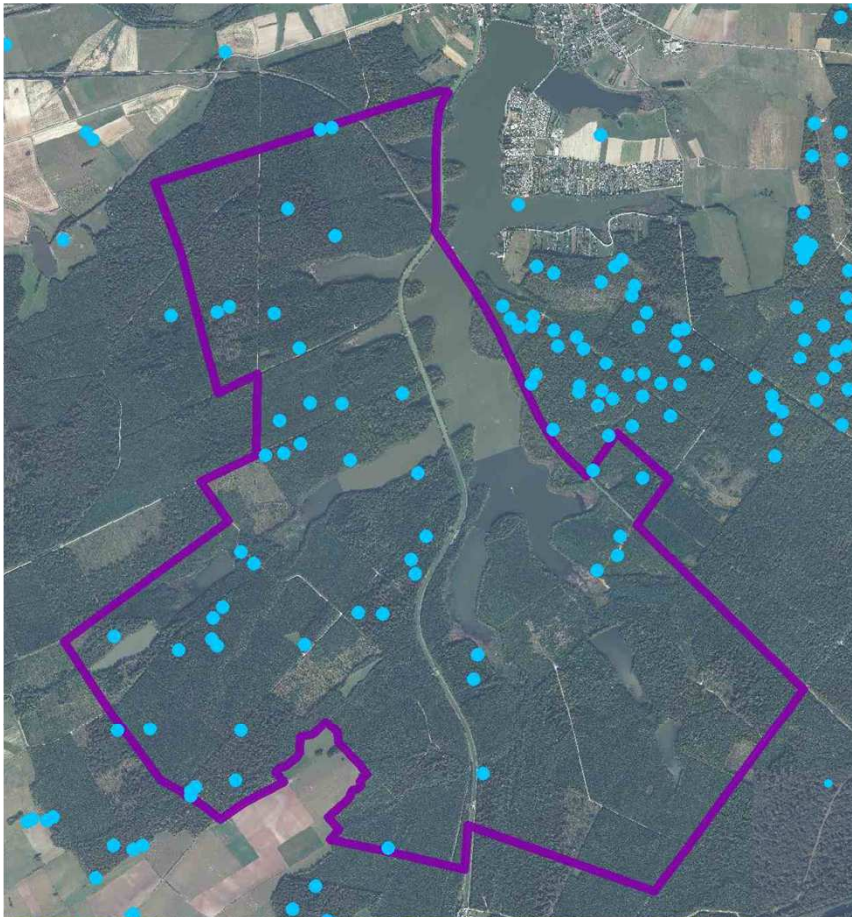


Ordre du jour

- **Présentation de la partie 2 du DocOb**
- **Proposition de validation de cette partie 2 du DocOb**
- **Bilan des actions menées sur ce site Natura 2000**
- **Perspectives d'actions pour 2019**
- **Présentation du label RAMSAR et de son périmètre d'extension par la DREAL Grand Est**
- **Questions diverses**



Cartographie et inventaire des mares forestières



GH 8



Valorisation des abords du canal
(fauche tardive et panneau
explicatif)



Le Grand Murin et les maisons
éclusières

GH 16



Animation grand public sur le thème de l'eau

Projet de rachat de l'étang d'Angviller

Réouverture des friches

Désignation d'arbre bio



Suivi et gestion de la *Stratiote aloïdes*

GH 15



Proposition de ce site comme ZPS ?





Ordre du jour

- **Présentation de la partie 2 du DocOb**
- **Proposition de validation de cette partie 2 du DocOb**
- **Bilan des actions menées sur ce site Natura 2000**
- **Perspectives d'actions pour 2019**
- **Présentation du label RAMSAR et de son périmètre d'extension par la DREAL Grand Est**
- **Questions diverses**



Présentation du projet d'extension du site Ramsar et consultation du comité de pilotage



Comité de pilotage « Etang et forêt de
Mittersheim, cornée de Ketzing »

11 décembre 2018

Rappel sur le réseau Ramsar

La France a ratifié le traité en 1986 : elle s'engage sur la scène internationale à préserver les zones humides de son territoire.

- Aujourd'hui 48 sites en métropole et outre-mer
- Organisation d'un séminaire annuel
- Animation par le secrétariat Ramsar France, en particulier l'organisation de la journée mondiale des zones humides
2019 : ZH et changement climatique
- Label Ville des Zones Humides pour récompenser les communes prenant des mesures pour protéger leurs zones humides urbaines

Rappels sur le projet d'extension

- **Objectif prioritaire dans la charte du PNRL validée en 2015**
- **Revalidation lors du conseil syndical du 16 novembre 2015**
- **Présentation à ce COPIL le 10 décembre 2015**
- **Inscription dans la convention d'objectifs entre le PNRL et la communauté de communes de Sarrebourg Moselle sud**
- **Envoi d'un courrier aux communes en 2017**
- **Mise à jour de la fiche descriptive en cours**

Conséquences du label

- **Reconnaissance internationale du territoire**
- **Pas de crédits supplémentaires liés directement à ce label**
- **Engagement à préserver les milieux humides du territoire et mise en place d'un plan de gestion**
- **Mise à jour de la fiche descriptive Ramsar tous les 6 ans**

Zone humide RAMSAR : Étangs de Lindre, Pays des étangs et vallée de la Seille

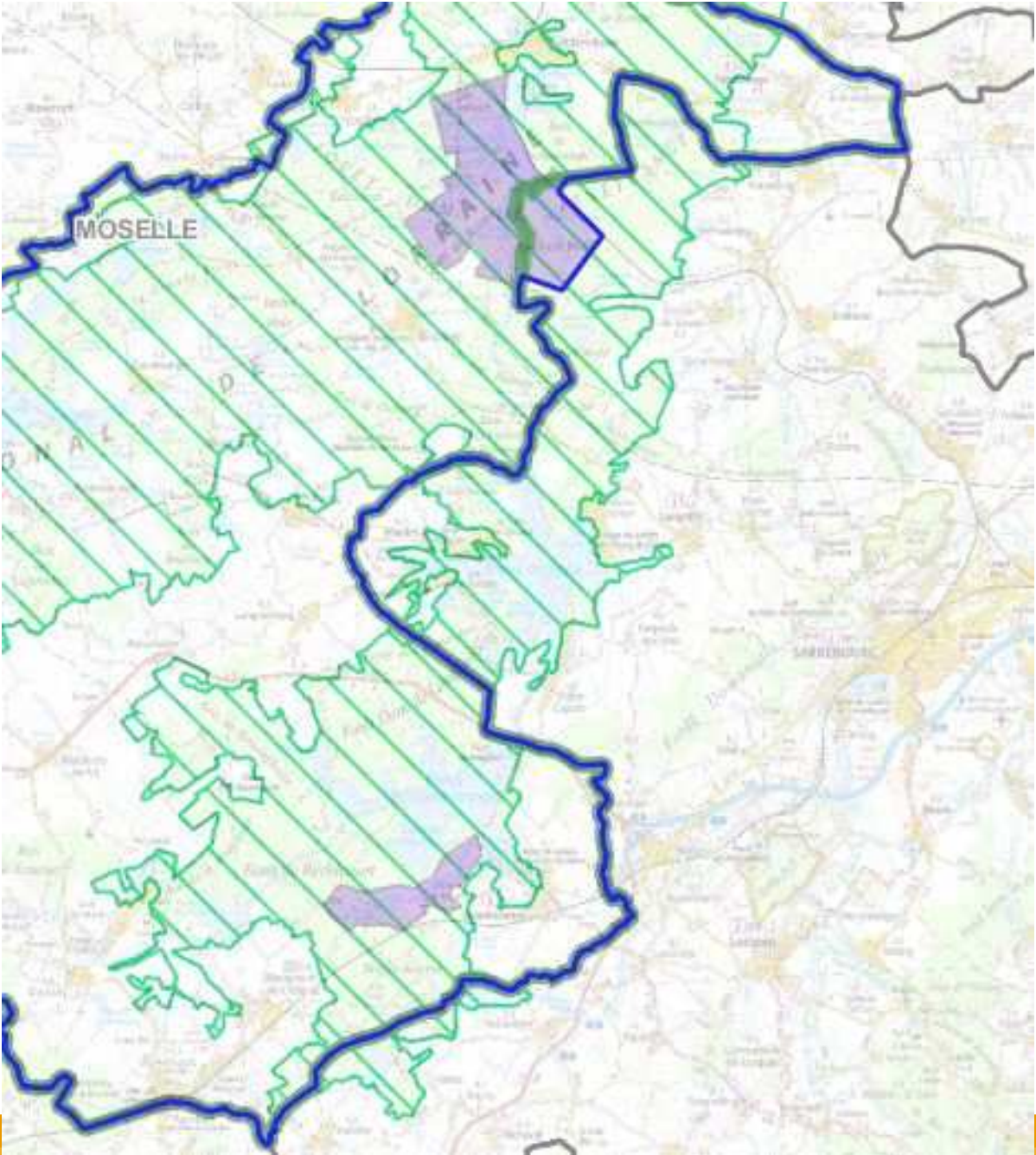
Légende :

- RAMSAR - Étangs de Lindre, Pays des étangs et vallée de la Seille
 - RAMSAR - ancien périmètre - Étangs du Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines
 - PNR de LORRAINE
- Sites Natura 2000 :**
- Complexe de l'étang de Lindre, forêt de Romersberg et zones voisines
 - Étang et forêt de Mittersheim, cornée de Ketzling
 - Vallée de la Seille (secteur amont et petite Seille)
- ZNIEFF2 :**
- Pays des étangs
 - Vallée de la seille de lindre a marly

Localisation du site



Zoom sur le site Etang et forêt de Mittersheim, cornée de Ketzling



Consultation

- Questions et remarques
- Vote du Copil pour intégrer le nouveau périmètre Ramsar

Merci de votre attention

julie.kubiak@developpement-durable.gouv.fr



Ordre du jour

- **Présentation de la partie 2 du DocOb**
- **Proposition de validation de cette partie 2 du DocOb**
- **Bilan des actions menées sur ce site Natura 2000**
- **Perspectives d'actions pour 2019**
- **Présentation du label RAMSAR et de son périmètre d'extension par la DREAL Grand Est**
- **Questions diverses**





PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



AGENCE
DE L'EAU
RHIN • MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Sources illustrations : PnrL, Ecolor, Internet